

L'AIRE DES SENIORS

PV de la 1^{ère} assemblée générale

Mardi 10 avril 2018 à 18h30 salle du théâtre



Présents : Simone Bowman, Andrée Chervet, Marlise Defferrard, Henri Hottelier, Susanne Juillerat, Jacques Neuhaus, Christiane Deuel, Béatrice Rieder, Mireille Thélin.

Excusé : Francis Dürrenmatt.

Ouverture de la séance à 18h40.

La présidente accueille les participants. Sont présents : M. Savigny, maire de la commune ; Mme Häusermann, présidente de la FGCAS ; Tania Nerfin et José Cadau animateurs au CAD. 58 membres sont présents. 7 membres se sont excusés.

Le PV de l'assemblée constitutive du 21 mars 2017 et l'ordre du jour de l'assemblée générale de ce jour sont approuvés à l'unanimité.

1. Présentation du rapport d'activités par la présidente et les différents responsables

Ces différents rapports se trouvent dans le document annexé. Ils sont approuvés à la majorité des présents. 3 personnes se sont abstenues.

2. Présentation des comptes et bilan de l'exercice précédent

Simone Bowman, notre trésorière nous présente les comptes 2017. Le bilan au 31 décembre 2017 est le suivant : à l'actif CHF 6'121.80 et au passif: CHF 6'121.80, avec un bénéfice pour l'année en cours de CHF 5'721.80. Il faut mentionner que l'activité de la Collégiale n'était pas incluse dans les comptes de 2017. Ceux-ci ont été fusionnés après le 1er janvier 2018. Nous avons reçu une subvention communale de CHF 7'100.- pour l'année 2017. Les cotisations se sont montées à CHF 4'204.- ce qui correspond à 105 membres, sans compter les membres de la collégiale. Le coût du transport pour les excursions constitue la principale dépense. Si nous finissons l'année avec un tel bénéfice, c'est parce que nous n'avons pas fini de nous installer et nous prévoyons quelques dépenses au niveau informatique et fourniture de bureau pour l'année 2018.

3. Rapport des vérificateurs aux comptes

Les comptes ont été vérifiés par Ursula Lauber et Willy Schiess. Ceux-ci n'étant pas présents à l'assemblée, c'est Béatrice Rieder qui se charge de la lecture de leur rapport, fait et signé à Perly le 21 mars 2018.

Les vérificateurs aux comptes certifient l'exactitude et la bonne tenue des comptes.

4. Approbation des comptes et décharge à la trésorière et aux vérificateurs aux comptes

Les comptes sont approuvés à l'unanimité, la décharge est donnée à l'unanimité à la trésorière et aux vérificateurs aux comptes.

5. Présentation du budget 2018

Simone Bowman expose le budget 2018, tel qu'il a été présenté en juin 2017 aux autorités communales pour l'obtention d'une subvention. Celui-ci prévoyait une perte de CHF 18'250.- sans subvention. Depuis nous avons reçu une subvention pour l'Aire des Seniors de CHF 10'500.-, une subvention de CHF 3'000.- pour le seul groupe de la Collégiale et un montant de CHF 4'800.- pour les transports du groupe de la Collégiale uniquement. La trésorière ne prévoit pas de clôturer l'année avec une perte.

6. Modification des statuts

Art. 6. La modification suivante « Peuvent être membres toutes les personnes dès l'âge de 50 ans prêtes à s'engager et respecter les objectifs fixés par l'art. 3 » est acceptée à l'unanimité.

Art. 7. Il est modifié ainsi : « Les demandes d'admission sont adressées au Comité.-Les personnes domiciliées dans une autre commune sont acceptées, mais la priorité dans les activités sera donnée aux communiers. Toutefois le montant

à payer pour les activités ou la cotisation pourraient être majorés. ». La nouvelle teneur de cet article est acceptée à la majorité des présents. 2 abstentions.

Art. 11. La modification suivante « L'Assemblée Générale ou extraordinaire est convoquée par courrier électronique ou postal au moins 30 jours à l'avance par le Comité. » est acceptée à l'unanimité.

Art. 16. Le point suivant « la présentation et le vote du budget de l'année en cours » manquait dans l'ordre du jour. Pas de vote.

Art. 19. Les modifications concernant le poste de secrétaire « un/une secrétaire (si la personne est membre de l'association et bénévole) » et le mode de fonctionnement du comité « Le mode de fonctionnement du comité est défini par ses membres. » sont acceptées à l'unanimité.

Art. 20. La correction dans la limite de mandat votée lors de l'assemblée constitutive sera effectuée.

7. Election du comité

Reconduction à l'unanimité de la présidente, de la vice-présidente et de la trésorière. Néanmoins, il est demandé que d'autres personnes soient prêtes à prendre des responsabilités pour les remplacer dès l'an prochain.

Pour rappel, les responsables d'activité font automatiquement partie du comité dès qu'ils sont en charge d'une activité.

Quant au poste de secrétariat, il est proposé de le scinder en deux postes : une partie gestion informatique et une partie plus secrétariat. Isabelle Defawes serait d'accord de continuer bénévolement à mettre à jour la base de données et de nous préparer les fichiers nécessaires à la gestion des membres.

Les membres présents souhaitent à l'unanimité qu'Isabelle Defawes continue à nous aider bénévolement pour la partie informatique.

Les membres présents sont d'accord à la majorité moins une abstention que l'on engage une personne extérieure contre défraiement.

Le comité propose d'engager Nadège Delaude. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

8. Présentation des projets de l'association

De nouvelles activités sont prévues : self-défense, aquagym, projection de films et documentaires, méditation, yoga. Elles seront mises en place à partir de l'automne.

Un site Web va bientôt voir le jour. Un appel est lancé pour aider à son développement. Pour ceux qui n'ont pas de connexion à Internet, les documents seront toujours distribués par voie postale.

La diffusion rapide des informations à toutes celles et ceux qui n'ont pas de connexion Internet est un problème que nous n'avons pas encore résolu (panneau d'information devant l'ancienne chapelle, à Certoux ?).

9. Propositions individuelles et divers

M. Savigny, Mme Häusermann (FCGAS) ainsi que Mme Nerfin (CAD) disent quelques mots et font part de leur grande satisfaction de voir cette association aussi dynamique.

10. Conclusion

La présidente remercie la commune pour son soutien financier, les animateurs du CAD pour leur soutien, M. Meuer pour la création du logo, les membres du comité pour leur engagement, les personnes aidant ponctuellement pour leur efficacité et les membres pour leur participation aux activités.

Séance levée à 20h et verre de l'amitié.

Annexes : rapport de la présidente et des différents responsables d'activité et comptes 2017.

PS : nous avons oublié d'élire les vérificateurs aux comptes. Mme Borle-Conradin, suppléante, est d'accord de fonctionner l'an prochain. Il nous faudra trouver deux autres personnes avant la prochaine assemblée.